

**Institut royal d'architecture du Canada**  
**Modalités de l'attribution du titre de membre honoraire de l'IRAC**

### **1. Objet**

Cette distinction vise à reconnaître des personnes qui ont offert des services précieux et éminents à la profession architecturale et qui ont défendu les objectifs et les valeurs de l'IRAC, notamment dans le soutien et l'avancement de l'équité, de la diversité et de l'inclusion. Le titre est généralement attribué à des personnes qui ne sont pas admissibles à l'adhésion régulière. Les membres honoraires peuvent être des membres du personnel des ordres ou des associations d'architectes ou des écoles d'architecture, des membres de professions connexes, des universitaires et autres.

### **2. Mise en candidature**

Un membre de l'Institut peut soumettre la candidature de toute personne au titre de membre honoraire. Les mises en candidature doivent être appuyées par au moins deux (2) membres en tant que références. Un membre ou un fellow ne peuvent appuyer qu'une seule candidature dans une année donnée.

### **3. Exigences de candidature**

Les mises en candidature doivent être effectuées à partir de la plateforme de candidature en ligne de l'IRAC.

Le dossier de candidature doit comprendre les éléments suivants :

1. le formulaire de candidature dûment rempli;
2. une courte biographie de la personne mise en candidature ne dépassant pas deux (2) pages;
3. une lettre de soutien de la personne qui propose la candidature et les lettres d'au moins deux autres membres exposant les raisons de leur soutien.

### **4. Processus de sélection**

Le conseil d'administration de l'IRAC doit approuver la candidature à l'unanimité.

### **5. Nombre de candidatures retenues**

Le conseil d'administration détermine le nombre de candidats qui recevront le titre de membre honoraire chaque année. À sa discrétion, il peut décider de ne décerner aucun titre de membre honoraire.

### **6. Fréquence**

L'attribution du titre de membre honoraire est offerte tous les ans.

**7. Remise publique d'un certificat**

La remise d'un certificat de membre honoraire aura lieu dans le cadre d'un événement public de l'IRAC.